

Saint. Paul DE JARRAT

www.saintpauldejarrat.fr

VIE DE LA COMMUNE P.4

Un tour de l'info en brèves et en images
pour retracer la vie du village.

LES TRAVAUX P.12

ENFANCE ET JEUNESSE P.20

LES ÉCHOS DES ASSOS P.32

Le point d'étape :
objectifs du mandat
et perspectives P.24

+ les informations pratiques

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

NUMÉRO 30 MARS 2024

Saint-Paul de Jarrat

Bulletin municipal annuel
2024

Mairie de Saint-Paul de Jarrat

Rue Centrale
09000 Saint-Paul de Jarrat
Tél. 05 61 64 18 30
secretaire@saintpauldejarrat.fr
www.saintpauldejarrat.fr

Directeur de la publication :

Michel Tartié, maire de
Saint-Paul de Jarrat
Participation rédactionnelle :
Le conseil municipal, les
présidents et membres des
associations
Photos : ©DR, c-labase.com
En couverture : Cœur de village
Impression : Imprimerie SCOP De
Ruffié. Imprimé à 1000 exemplaires

Création et mise en page :

c-labase.com



● Informations pratiques communales

Heures d'ouvertures de la mairie :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Jeudi : de 8h30 à 12h30

Tél : 05 61 64 18 30

Mail : secretaire@saintpauldejarrat.fr

Permanence des élus municipaux :

Michel Tartié : jours ouvrés, tous les
matins sauf le mardi. Tous les soirs et le
samedi matin sur rendez-vous.

Nathalie Maury : le lundi matin ou sur
RDV

Christelle Durchon : le lundi matin et le
vendredi après-midi à partir de 15h

Jean-Jacques Hernandez : lundi, mercre-
di et vendredi matin.

Bibliothèque / médiathèque :

Le lundi de 14h à 18h, le mercredi de 9h
à 12h et de 15h à 18h, le vendredi de 14h
à 18h, le samedi de 10h à 12h.

Tél : 05 61 02 73 24

ALAE :

Tél : 06 83 23 06 60

Ecole primaire publique de St-Paul de Jarrat :

Tél : 05 61 64 09 59

La Poste :

Rue Centrale,
du lundi au vendredi, de 13h à 16h et le
samedi de 9h à 11h30

Marché :

Tous les jeudis matins sous la halle

Pharmacie Delvalle :

Tél : 05 61 64 13 02

Médecins généralistes

Durliat Igor et Bergeaut Marion :

Tél : 05 34 14 65 37

Gynécologue-obstétricienne Durliat Solène :

Tél : 05 34 14 65 37

Podologue-pédicure Tartié Laurie :

Tél : 05 34 14 33 15

Psychologue Normand Sandrine :

Tél : 05 34 14 65 37

Kinésithérapeute De La Fuente Sandrine :

Tél : 05 61 01 90 82

Infirmières | Grima Christelle et Nathalie :

Tél : 06 35 92 09 18 et 05 61 03 14 25

● Ordures ménagères

Déchetterie de Foix :

Du lundi au samedi :
8h - 12h et 13h30 - 17h30

Route de l'Herm

Tél/Fax: 05 61 02 81 50

Ramassage sur toute la commune : Ordures ménagères :

Le jeudi matin en semaine paire.

Le tri sélectif :

Le jeudi matin en semaine impaire.

Ramassage jours fériés reporté au lendemain.

Points propres :

Récup' verres à la mairie, à la salle des
fêtes, aux ateliers municipaux et au
croisement de la voie latérale et de
l'avenue de Ventrille.

Récup' papier aux ateliers municipaux
et au croisement de la voie latérale et
de l'avenue de Ventrille.

Récup' vêtements aux ateliers municipaux.

● Informations générales

Communauté d'agglomération :

Tél : 05 34 09 09 30

Direction Départementale des Ter- ritoires :

Tél : 05 61 02 47 00

S.M.E.D.E.A. :

Tél : 05 61 65 09 60

Police-Secours :

17

Pompiers :

18

Samu :

15

Centre Hospitalier Intercommunal du Val d'Ariège :

Tél : 05 61 03 30 30

E.D.F. information, conseil, service 24h/24h :

Tél : 0 810 236 236

Télécom :

Dépannage : 0 810 333 036

Service clients : 10 14 ou 0 800 101 436

Dérangements : 10 13 ou 0 800 101 318

Édito

Chères Saint-Pauloises,

Chers Saint-Paulois,

Gérer une commune dans un contexte toujours plus incertain, entre les conflits internationaux, l'inflation qui touche durablement notre pays, la montée des incivilités et de l'individualisme, la complexification des procédures, les injonctions contradictoires ou encore et malheureusement la raréfaction des moyens, exige de l'équipe municipale un engagement sans faille.

Garder le cap, anticiper et s'adapter pour mener à bien les projets nécessaires à notre village, les élus du conseil municipal oeuvrent à moderniser et rénover vos équipements, à améliorer votre cadre de vie et faire progresser le vivre-ensemble - le tout porté par une politique budgétaire rigoureuse mais indispensable pour garantir l'avenir.

Le cap est tenu et je suis heureux de faire état des réalisations de ces trois dernières années constituant un bilan dense de mi-mandat respectant les engagements de campagne et même plus :

- rénover et revitaliser le patrimoine et le coeur de village avec les travaux de l'église, de la place Elie Bigeyre et la construction des logements,

- renforcer l'attractivité de la commune pour les familles avec les aménagements des Jardins 2 et bientôt de Ventrille, et les porteurs de projets avec les créations de zones économique et artisanale,

- favoriser les mobilités avec des travaux de modernisation et réfection de la voirie,

- s'attacher au bien-vivre ensemble des jeunes aux aînés et ce dès l'école avec un engagement pour garantir un rythme optimal aux enfants et des conditions d'accueil modernes,

- poursuivre en permanence un travail sur le cadre de vie et l'environnement avec le zéro phyto, le passage aux LED progressif, l'arrivée du photovoltaïque sur la commune...

Aujourd'hui nous pouvons revendiquer près de 80% d'actions terminées ou en passe de l'être sur nos engagements en 2020 et cela grâce à une gestion financière maîtrisée, notre capacité à faire accompagner nos projets et nos choix pour dessiner l'avenir de notre village.



La récente labellisation *Village d'avenir* de la commune par l'État est un signe plus que positif sur la dynamique de Saint-Paul de Jarrat et la reconnaissance à l'échelle de l'État de la justesse et de la qualité de ses projets.

La prochaine grande étape est l'aménagement de Ventrille avec un projet d'ampleur portant sur une offre d'habitat dont les contours sont à retrouver dans les pages de ce bulletin.

Tout ce travail ne peut se réaliser que grâce à l'implication de l'équipe municipale et avec l'appui des agents de tous les services communaux. Je les en remercie chaleureusement. Je remercie également les équipes de l'ALAE et des Francas ainsi que les professeurs d'école pour leur contribution et nos échanges pour garantir le meilleur accueil aux petits Saint-Paulois.

J'adresse également mes remerciements aux bénévoles des associations qui organisent et participent aux diverses animations du village. Leurs actions contribuent également à dynamiser la vie locale et favoriser le lien social, c'est pourquoi nous continuerons d'apporter notre soutien aux associations.

Enfin nous nous sommes engagés à rendre compte de nos actions régulièrement et ce bulletin est là pour cela. Nous avons également mis à votre disposition des outils complémentaires pour suivre la vie de la commune : page Facebook, PanneauPocket et le site internet. Enfin nos rencontres de proximité, nos échanges directs et un dialogue régulier sont précieux pour ajuster l'action publique : n'hésitez pas à solliciter vos élus autant que de besoin.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Michel Tartié

Maire de Saint-Paul de Jarrat

• Sommaire

P4 VIE DE LA
COMMUNE

P11 LES
COMMERCES

P12 LES TRAVAUX

P20 ENFANCE &
JEUNESSE

P24 POINT
D'ÉTAPE

P32 LES ÉCHOS
DES ASSOS

P40 LE CARNET
DE SAINT-PAUL

Hommage à Hubert Labeur

Hubert Labeur, adjoint au Maire lors du précédent mandat et Saint-Paulois apprécié de tous, nous a quitté au début du mois de mars. Attachant, discret, sportif, cet ancien ingénieur au service des routes du département avait choisi de s'investir, avec réussite, dans la vie communale lors de sa retraite. Le conseil municipal tient à saluer sa mémoire et adresse à son épouse, ses enfants et toute sa famille ses plus sincères condoléances.

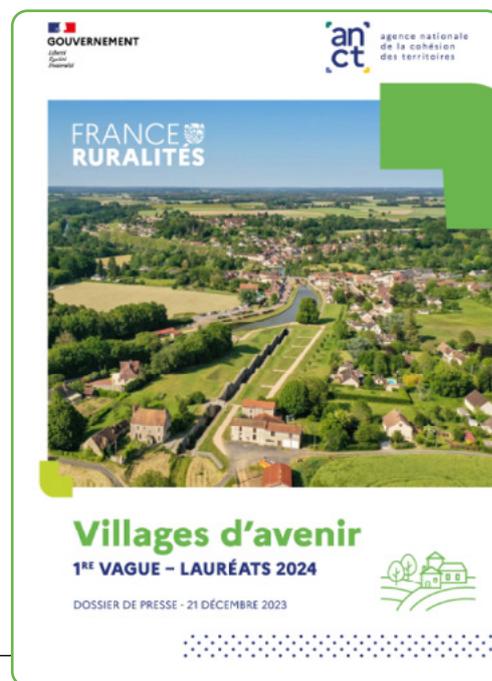
REVITALISATION

La commune labellisée **Village Avenir**

Village avenir est un programme proposé par l'État et destiné à soutenir les communes de moins de 3500 habitants dont les projets et initiatives visent à redynamiser leur territoire et à en accroître l'attractivité.

Notre commune s'est portée candidate dès l'annonce de ce programme et a été retenue dès la première vague de lauréats - annoncée en décembre 2023 par Dominique FAURE, Ministre de la ruralité.

Saint-Paul de Jarrat est désormais labellisé **Village avenir**. Concrètement, ce label va permettre à la commune de solliciter prioritairement des moyens techniques et financiers aux fins de réalisation de projets de revitalisation et d'aménagements tels que le lotissement mixte et une voie verte. ●



SANTÉ Succès pour les Journées Santé Visuelle

Du fait de la pénurie d'ophtalmologistes et des délais de prises en charge conséquemment très longs, **la municipalité a organisé des journées Santé Visuelle sur la commune les 16, 17 et 18 janvier 2024 en partenariat avec Sym Optic.** Quel franc succès !

Les places disponibles ayant très rapidement été attribuées, une liste d'attente a même dû être établie. Les candidats ont ainsi pu bénéficier d'un contrôle visuel gratuit (test de réfraction, dépistage de maladies oculaires, etc.) dispensé par des professionnels de santé.

Au besoin des ordonnances ont été délivrées. Notre partenaire Symp Optic a proposé des montures (vision et solaire) sans reste à charge pour ceux qui le désiraient. Parce que la santé n'a pas de prix... ●

Prochain passage les 29 et 30 mai 2024

Le camion Sym sera à nouveau présent sur la commune mercredi 29 et jeudi 30 mai pour deux journées Santé Visuelle. Réservez un créneau horaire auprès du secrétariat de la Mairie au 05 61 64 18 30.



MOBILITÉ L'agglobus renforce son offre sur la commune

Le service transport de l'Agglomération a développé son offre sur Saint-Paul de Jarrat avec toujours le trajet à 1€ (gratuité pour les moins de 26 ans et les bénéficiaires de la carte de gratuité des transports du département, possibilité d'abonnements) :

● **la ligne 4 de l'Agglo'bus** voit ses cadences renforcées.
Pour tout savoir sur les horaires et les tarifs : www.lagglobus.fr

● **le Transport À la Demande**, vous permet de vous rendre à Foix les mardis et vendredis pour la matinée ou la journée sur prise de rendez-vous.

Les horaires fonctionnent sur réservation préalable la veille de votre déplacement avant 17h00. ●

Mode d'emploi :

Où puis-je aller ?

- Gare de Foix
- Marché de Foix - Parvis

Quand ?

Mardi et vendredi :
Gare de Foix
Marché de Foix - Parvis

Aller :

Départ domicile : 8h30*
Arrivée Foix : 9h

Retour :

Départ Foix : 11h30* ou 17h30*

Comment ?

En réservant sur le site www.lagglobus.fr
ou par téléphone
au **05 32 74 18 15**



*Les horaires sont susceptibles d'être modifiés selon le nombre de réservation.

CADRE DE VIE Plantations partagées sur la commune

Arborer l'aire de jeux et quelques points de la commune, c'est le projet qui aboutira d'ici le printemps prochain en partenariat avec le PNR et deux classes de l'école.

Ainsi, l'aire de jeux sera dotée d'une haie champêtre comme écran visuel avec la déviation et de quelques grands sujets pour ombrager l'espace et assurer la continuité de l'allée des Tilleuls.

La haie morte du cimetière sera aussi rajeunie. Quelques grands sujets seront plantés dans le village. Les élèves choisissent un fruitier pour leur jardin. Ce projet est réalisé en auto-financement.

Le choix des essences a été guidé par la chargée de mission paysages au PNR des Pyrénées Ariégeoises, Laure CHEVILLARD. Rendez-vous l'année prochaine pour voir le résultat ! ●

PRATIQUE Les informations importantes de la commune en temps réel grâce à Panneau Pocket

Soyez les premiers informés sur l'actualité primordiale de la commune en téléchargeant gratuitement l'application Panneau Pocket sur app.panneaupocket.com et sur Google Play et App Store sur vos téléphone, tablette, ordinateur, recherchez votre commune et cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir toutes les notifications instantanément (fermeture de voirie, informations du marché, informations mairie...).

Gratuit, sans création de compte, sans récolte de vos données personnelles. ●

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1
Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2
Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3
Enfin, cliquez sur le ♥ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Bricolage, jardinage... des horaires bien définis à respecter !

Généralement, le maire de chaque commune dispose de compétences dans le domaine des nuisances sonores et dans la gestion des réclamations des habitants de sa commune, en se basant sur la réglementation contre les bruits de voisinage qui est définie dans chaque département par les services de l'Etat... donc le Préfet.

Les nuisances sonores dépendent des perceptions des uns et des autres et sont de ce fait souvent liées à l'interprétation que chacun peut en faire. Ceci ne simplifie pas l'interprétation des textes mais vous trouverez tout de même ci-dessous bon nombre d'exemples qui peuvent être dérangeants pour le voisinage.

Il peut aussi prendre des arrêtés municipaux en complément de ceux de l'arrêté préfectoral. Ce n'est pas le cas sur Saint-Paul de Jarrat.

Il convient donc, avant d'entreprendre des travaux bruyants en extérieur, d'être extrêmement prévenant. Cela évitera tout conflit de voisinage qui pourrait en découler !

Sur la commune, les activités bruyantes effectuées par des particuliers telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, **ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :**



- les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 h 30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et les jours fériés, de 10h00 à 12h00.

Des règles simples pour bien vivre ensemble ! ●

BIEN-ÊTRE Une kinésologue sur la commune

Savez-vous ce qu'est la kinésiologie ? Depuis quelques mois, certains d'entre vous l'ont peut-être découvert grâce à l'implantation en coeur de village de Vanessa Pereira.

Rencontre avec cette praticienne bien-être pour en découvrir un peu plus :

Qu'est-ce que la kinésiologie ?

« Je dirais qu'étymologiquement c'est "la science du mouvement". C'est une technique issue de la chiropraxie fondée dans les années 60 mais qui est apparue en France dans les années 80.

Technique de rééquilibrage psychocorporelle qui tient compte de l'aspect physique, émotionnel et mental de la personne. Du coup, le mode d'intervention est très large.

Il peut s'agir de travailler sur la posture de la personne, de vérifier également l'origine d'une douleur... Sur le côté émotionnel cela peut être, d'aider la personne à comprendre ce

qui à pu l'amener à une dépression, à dépasser une phobie, troubles alimentaire, addiction... Et pour le côté mental cela peut être, l'accompagnement d'un enfant en difficulté scolaire, troubles des apprentissages... »



La base d'un praticien en kinésiologie...cela part d'où ?

« L'outil de base du praticien en kinésiologie est le test musculaire qui permet un dialogue direct avec le corps du consultant, c'est un incroyable outil de biofeedback, il nous permet d'identifier les différents "stress" et déséquilibres à l'origine des problématiques rencontrés. Une fois ciblés, grâce à de nombreux protocoles "notre boîte à outils" et manipulations nous allons rééquilibrer et restaurer l'équilibre énergétique, biomécanique, structurel, émotionnel avec des techniques issues de la médecine Chinoise, des modes oculaires, phrases de reprogrammations, « fleurs de bach », exercices de « brain gym » (observation du langage du corps)... »

A qui s'adresse la kinésiologie ?

« La kinésiologie s'adresse donc à tout public de tout âge et permet d'accompagner toutes sortes de problématiques les douleurs physiques (tendinites, maux de tête, acouphènes...), d'ordre psycho-émotionnelles (stress, peurs, phobies, angoisses, troubles du sommeil...) mais également difficultés d'apprentissages, pour les enfants ayant des troubles dyslexiques., tdah (trouble déficit de l'attention)..., pour les difficultés dans les prises de décisions, de confiance, pour les performances sportives... »

Parlez nous de vous ?

« Je suis Vanessa Pereira, certifiée de l'école IEK (institut européen de kinésiologie) de Toulouse depuis 2019 ou j'ai suivi 600 heures de formations. Pour l'instant je me fais connaître par le bouche à oreille, mais la création d'un site internet est en cours de finalisation. Installée depuis le mois d'Aout au 82 rue Centrale à Saint Paul de Jarrat, je consulte sur rendez-vous du lundi au samedi avec des horaires variables en fonction des jours. Pour me contacter, c'est au 06 74 93 66 65. » ●

ENVIRONNEMENT

Panneaux photovoltaïques sur la commune : la transition énergétique locale et coopérative

Saint-Paul de Jarrat est devenue la première commune ariégeoise à rentrer dans le dispositif ECLA'EnR (Energies Citoyennes Locales en Ariège) en mettant à disposition la toiture de la halle de la salle des fêtes pour l'installation de panneaux photovoltaïques. *Détails.*

Le contexte actuel place la transition énergétique comme un élément fondamental au cœur des débats de société. L'énergie renouvelable de proximité est une des réponses aux problématiques émergentes, écologiques, économiques et environnementales et de dépendance aux autres...

A Saint-Paul les élus ont fait le choix dès 2016 de se tourner vers l'énergie renouvelable et, dès la halle construite, d'entrer dans le dispositif et de travailler ainsi pour les générations futures.

Après étude, il a été confirmé qu'une partie du toit de la halle de la salle des fêtes était parfaitement positionnée pour optimiser l'usage de panneaux photovoltaïques.

En partenariat avec la Région Occitanie, le Parc naturel des Pyrénées Ariégeoises, l'agence de l'Environnement et de la maîtrise des énergies, l'entreprise Electricité Montagne Pyrénées et le SCOT des vallées de l'Ariège, nous avons fait le choix de proposer notre structure à une Société d'Intérêt Collectif (SIC) ECLA En'R et nous sommes entrés dans la démarche coopérative.

Sans que cela coûte aux contribuables Saint-Paulois, l'installation va générer une production d'énergie photovoltaïque produisant la consommation annuelle de 14 foyers par an. Le coût de l'installation est de 37 271 € hors taxe et est intégralement pris en charge par la SIC et certains partenaires.

L'indice de rentabilité de l'installation est fixé sur une durée établie entre 15 et 20 ans et c'est ECLA En'R qui gèrera l'exploitation jusqu'aux 20 ans. A l'aplomb des 20 années, alors que la durée de vie des panneaux est établie à 30 ans et plus, c'est la commune qui récupèrera les fruits de l'installation et bénéficiera des avantages.

Cette posture visionnaire devrait garantir aux futures générations une part d'autonomie énergétique et quand nous voyons ce que coûte l'énergie classique depuis quelques temps nous pouvons dire que dès 2016 nous avons eu le nez creux ! ●



COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères : de la TEOM à la TEOMi*

**Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative*

Le SMECTOM du Plantaurel a décidé de faire évoluer la TEOM - la taxe d'enlèvement des ordures ménagères - en TEOMi*, un "i" supplémentaire pour incitatif traduisant la volonté d'appliquer le principe de "pollueur-payeur" aux usagers.

La TEOMi sera désormais calculée en deux volets : une part fiscalisée comme aujourd'hui sur la base locative de votre bien, une autre part incitative qui sera proportionnelle aux nombres de levée de votre bac noir ordures ménagères.

Concrètement, et depuis le 1^{er} janvier 2024, votre poubelle noire, celle des ordures ménagères (et uniquement celle-ci, la poubelle jaune, des emballages recyclables, n'est pas concernée), est comptabilisée à chaque levée. Et ce, qu'elle soit remplie ou non.

Comment fonctionne le calcul de la part incitative :

1 levée de la poubelle noire (ordures ménagères) = 1 comptage.

Et ce, quel que soit le taux de remplissage de votre bac.

Part variable = nombre de vidages du bac d'ordures ménagères X volume du bac X le prix au litre.

Le calendrier de mise en place :

De janvier à décembre 2024 : le SMECTOM va ainsi comptabiliser le nombre de levées de votre poubelle. Ce comptage servira au calcul de la part variable.

En septembre 2024 : dernier versement TEOM.

En septembre 2025 : premier paiement TEOMi à partir du nombre de ramassage effectués sur 2024.

Les éléments non connus pour l'instant :

À ce jour, le SMECTOM Plantaurel n'a pas communiqué sur plusieurs éléments dont la répartition entre la part fiscalisée et la part incitative, le "coût" ou encore l'impact de chaque levée sur la part incitative. ●

À RETENIR

La poubelle jaune pour les emballages recyclables n'est pas concernée.

Seules les levées de votre poubelle noire ordures ménagères impactent votre cotisation.

 Si vous souhaitez minimiser au mieux votre cotisation 2025 ne sortez votre container que lorsqu'il est plein.

URBANISME Le PLUi-H, qu'est-ce que c'est ?

Enjeux et vision du territoire à long terme

Le PLUi-H est un document d'urbanisme qui va réglementer l'occupation des sols du territoire à travers des règles de constructions applicables à chaque parcelle et pour toutes les communes.

Notions

- **PLU = Plan Local d'Urbanisme.** Bien que local, celui-ci doit être conforme aux documents supérieurs et aux lois en vigueur.
- **I = Intercommunal,** car sur le territoire, les communes ont transféré cette compétence à l'agglomération Foix-Varilhes (42 communes).
- **H =** Le plan local d'urbanisme va intégrer un **volet habitat.** Il se substituera alors au programme local de l'habitat en vigueur (PLH)

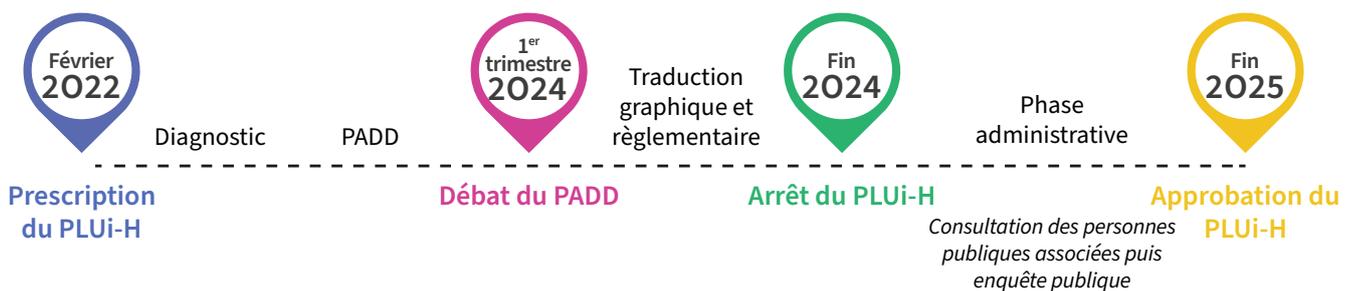
Où en est la procédure ?

La première phase de diagnostic est finalisée. Ce travail sera mis à jour et complété jusqu'à l'arrêt du projet.

Les élus de L'agglomération travaillent **actuellement sur la définition des grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD).** Cette pièce du dossier est en cours de finalisation, et fera l'objet d'un débat au sein des conseils municipaux et du conseil communautaire au premier trimestre 2024.

L'année 2024 sera alors consacrée à la rédaction des pièces réglementaires, qui serviront à encadrer le droit des sols : zonage, règlement écrit, orientations d'aménagement et de programmation, etc. Le projet pourra alors être validé en conseil communautaire. Les partenaires institutionnels et les communes pourront alors donner leur avis dans le cadre d'une consultation. Les habitants seront eux sollicités dans le cadre d'une enquête publique.

L'approbation du PLUi-H est prévue pour la fin 2025, pour une mise en application dans la foulée. ●



Comment s'informer et participer ?

- ▶ **Poser vos questions** à Anne-Sophie Kerbiriou, cheffe de projet PLUi-H à L'agglomération, au 05 34 09 09 30
- ▶ **Contribuer dans les registres de la concertation** mis à disposition au siège de L'agglomération à Foix et à la France Services de Varilhes ou par mail : pluih.concertation@agglom-pfv.fr
- ▶ **Lire la lettre du PLUi-H** qui sera régulièrement éditée (n°1 en juin 2023)
- ▶ **Participer aux réunions publiques** (n°1 en juillet 2023)
- ▶ **Prendre connaissance des actualités et des documents mis à disposition** au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, au siège de L'agglomération et sur le site Internet : www.agglom-foix-varilhes.fr

À (RE)DÉCOUVRIR !

Connaissez-vous bien nos commerçants ? Nous vous proposons un petit tour d'horizon des nouveaux professionnels saint-paulois...



COMMERCE Le kiosque à pizzas

Si les emblématiques kiosques à journaux parisiens sont apparus sous l'impulsion du baron Haussmann, c'est à Rémy et Anthony que la commune doit la présence du Kiosque à Pizzas fraîchement mais fièrement implanté sur la zone d'activité Le Carailé à Saint-Paulet.

Le look rétro du kiosque, avec son dôme, ses frises et ses lignes élégantes, se mélange avec audace à un mobilier de terrasse aux couleurs acidulées et à des touches de décorations choisies avec goût pour un résultat aussi esthétique, chaleureux qu'harmonieux.

Rémy et Anthony n'ont pas ménagé leurs efforts. Ils ont mis du cœur à l'ouvrage et se sont investis sans compter pour mener à bien leur projet et réussir leur ouverture survenue le 28 janvier. Professionnels aguerris, ils n'en sont pas à leur coup d'essai attendu qu'ils détiennent déjà le Kiosque à Pizzas de Pamiers depuis 2022. Des plus classiques au plus gourmandes, toutes les pizzas sont élaborées artisanalement à partir de produits frais.

Bien que les pizzas puissent être commandées sur place il est possible de passer commande via leur site internet, par téléphone ou mieux encore via l'application. L'établissement dispose également de casiers Mondial Relay, pour envoi et réception de colis, dont la praticité et la facilité d'utilisation seront sans nul doute appréciées par le plus grand nombre. Si le décor se décrit et l'ambiance se dépeint, les pizzas quant à elles se dégustent et ne se racontent pas...

La commune souhaite la bienvenue à Rémy et Anthony et leur présente ses plus sincères vœux de réussite. ●

Sur [facebook.com](https://www.facebook.com) : Le kiosque à pizzas Saint Paul de Jarrat - 05 61 05 26 02

C'est pour bientôt !

Au 11, quartier Saint-Antoine

Les spéculations sont allées bon train concernant la future affectation du local commercial de l'ancien garage automobile, situé au 11 quartier Saint Antoine. Il est temps de tordre le cou aux plus folles rumeurs et de souhaiter la bienvenue à Benjamin VIGIER et sa start-up innovante pickids.fr, une plateforme en ligne simplifiant l'échange de vêtements de seconde main pour enfants.

Les parents pourront renvoyer les vêtements trop petits de leurs enfants et les remplacer par autant d'articles qu'ils auront renvoyés et ce, à un prix fixe et très avantageux. Une solution pratique et économique qui s'inscrit de surcroît dans une démarche durable et raisonnée. L'activité de cette jeune entreprise devrait débiter dans le courant du premier semestre 2024. ●

Rachat de l'ancien bâtiment miquel par Lieures

Un nouveau projet voit donc le jour autour de ce bâti avec d'abord la location de l'existant à M. REBOLLO qui fait du stockage pour l'entreprise VITESCO de Foix puis la création d'un nouveau bâtiment, par le récent acquéreur, la société Lieures, pouvant abriter jusqu'à 6 bus et/ou la création d'un espace couvert pour des entreprises qui en ont le besoin. ●

Aménagement de la zone Ventrille

Une réflexion sur l'aménagement de la zone Ventrille a été portée et, si plusieurs pistes ont été étudiées, le choix du conseil municipal s'est arrêté sur un projet que la commune porterait de bout en bout. Celui-ci a été travaillé en collaboration avec la DDT (Direction Départementale des Territoires) visant à proposer une planification équilibrée et cohérente avec l'environnement existant ainsi qu'une accessibilité pour tous adaptée.

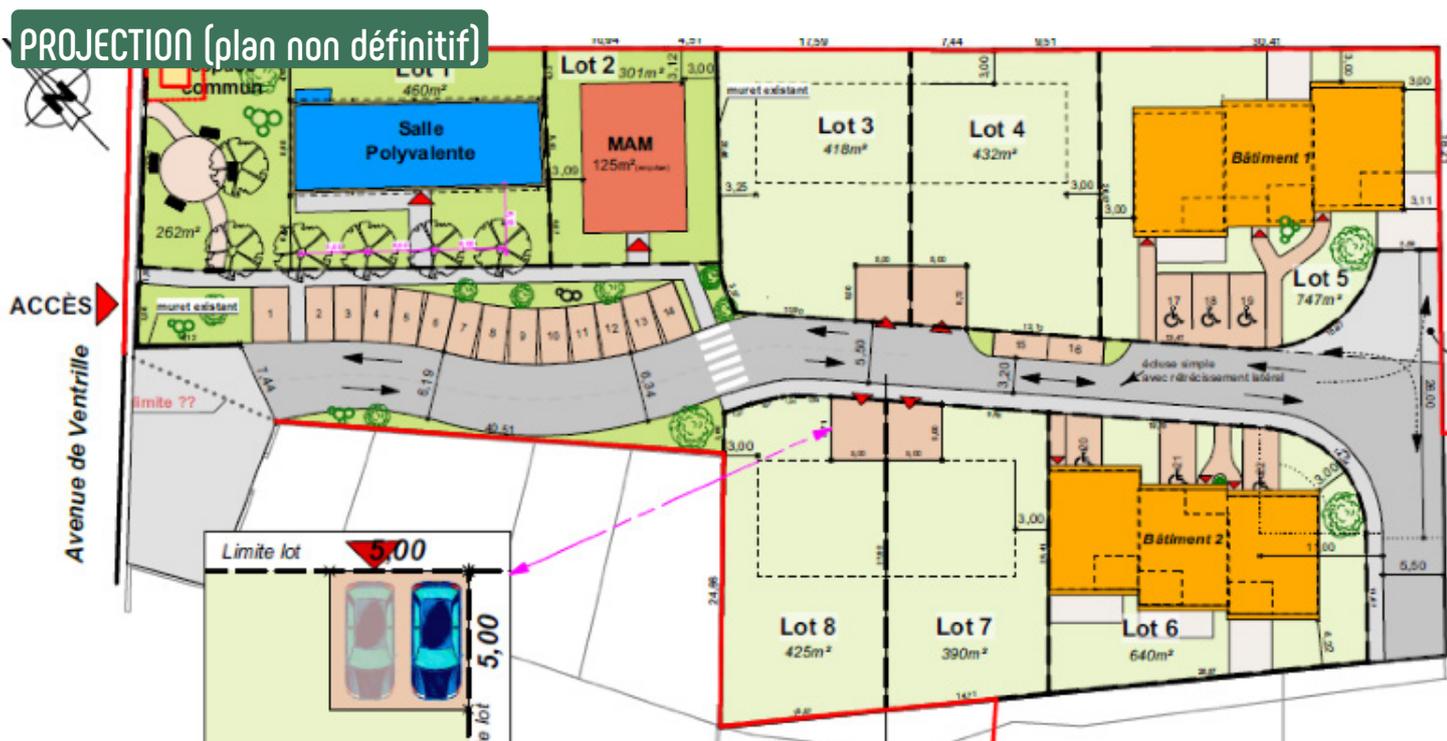
Esquisse de ce projet :

- **Un total de 8 lots.**
- **La commune en conserverait 2**, desquels devraient pouvoir sortir de terre **des logements aménagés pour séniors et personnes à mobilité réduite** (au total 6 logements répartis sur les deux lots).
- **5 lots seraient mis à la vente pour des constructions privées** et sur l'un d'eux, une création d'un **Maison d'Assistante Maternelle** pourrait se concrétiser. Des contacts avec les porteurs de projet sont déjà noués.
- **La salle polyvalente pourrait être conservée sur son emplacement actuel.** Des études diagnostiques, notamment amiante et plomb, vont être réalisées afin de voir s'il est plus intéressant de l'améliorer et la conserver ou s'il vaut mieux la raser pour en construire une nouvelle.

Le calendrier :

La première phase va être le projet de voirie et de viabilisation (sur l'année 2024). Un accès à tous les lots va ainsi être déployé ainsi qu'un désenclavement des parcelles uniquement accessibles actuellement par le chemin de la Croux, ainsi que des parcelles anciennement « Miquel ».

Comme sur tous les projets de ce type que nous avons réalisés jusqu'alors, nous allons rechercher un maximum de subventions pour diminuer les impacts sur nos fonds propres, mais sachant toutefois que sur ce type de projet le niveau de subventionnement reste faible. *A suivre donc.* ●



Secteur de la Place Elie Bigeyre : travaux, containers et propreté

Derniers coups de pelle !

Le renouveau de la place Elie Bigeyre touche au but : la finalisation des travaux est assurée par l'entreprise CU-MINETTI. Une attention toute particulière est portée au canal bordant la place, enrochement par la base et étanchéité sont au programme de la rénovation.



Des containers semi-enterrés

A proximité du canal des containers semi-enterrés seront positionnés. Les résidents de la rue centrale, qui ne sont pas équipés de poubelles individuelles, devront y porter leurs déchets correctement triés.

A leur mise en fonctionnement, le SMECTOM a prévu de supprimer les bacs de collectes mobiles actuellement situés sur le parking des Mascasses.

Pour les déchets non ménager et ne pouvant être triés, la responsabilité individuelle est de les porter à la déchèterie qui sur notre secteur est située route de l'Herm à Foix

Pour les encombrants, (matelas, gros électroménager, etc.) nous rappelons qu'il existe au niveau du SMECTOM un service de collecte sur rendez-vous.

La propreté des trottoirs et des chemins, l'affaire de tous !

Afin d'assurer la propreté du tracé entre la place Elie Bigeyre et la place du coq par la rue centrale ou par le petit chemin longeant le canal, des distributeurs de sac à déjections canines sont installés. Nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont responsables de leurs toutous, tout au long de leur promenade et que dans un souci de bien être collectif, ils sont amenés à récupérer toutes les salissures...

Si le test réalisé sur cette zone est concluant, ces dispositifs pourront être déployés à d'autres endroits de la commune.

Nous rappelons donc que, qu'il s'agisse de déchets laissés sur la voirie, ou des déjections canines, la brigade verte reste en éveil et qu'après la pédagogie, il y a la phase de verbalisation... ●



L'église Saint-Germier fait peau neuve

Saint Germier, majestueusement érigée en plein cœur du village, a le charme d'une carte postale jaunie par le temps. Si on la voit tous les jours on ne prend plus le temps de la regarder et de l'apprécier. Il était grand temps pour Saint Germier de se refaire une santé et une beauté. A cet effet des travaux d'envergure ont été entrepris en 2023.

Une rénovation périlleuse

La réfection du toit et les travaux au niveau du clocher, qui culmine à 40 mètres, ont été réalisés par l'entreprise de Philippe GERAUD, implantée à Dun, une entreprise spécialisée dans les travaux d'accès difficiles et périlleux nécessitant cordes et harnais. Aux grands maux les grands moyens !

De nombreuses actions ont ainsi été menées, notamment le remplacement de tuiles, la stabilisation de pierre, le nettoyage des gouttières et des travaux d'étanchéité. Des travaux sur barrage à la protection de chute de bloc rocheux en montagne en passant par le débroussaillage de talus en pente forte, les compétences et savoir-faire de cette entreprise sont aussi étendus qu'ils sont complexes.

Une nouvelle robe

Quant aux travaux de peinture, ils ont été entrepris par l'entreprise Christophe DA CUNHA de Saint-Jean de Verges qui a vu le jour en 2006. Pour cet entrepreneur la peinture est bien plus qu'un métier ou un savoir-faire, il s'agit avant tout d'une passion. Cette entreprise a pris part au projet de restauration de l'église avec fierté et enthousiasme, dans un souci constant de perfection. Pour Christophe DA CUNHA l'église Saint Germier est chargée d'histoire et conséquemment d'émotions. Cet édifice a en effet été le témoin de nombreux événements de son histoire familiale ce qui a donné à son investissement dans ce projet une dimension toute particulière.

Dans un premier temps les façades, qui portaient inévitablement les stigmates du temps, ont été lavées à haute pression et traitées aux fins de combler trous et fissures. Une couche d'impression anti-humidité a été appliquée. Avant la pose finale de peinture des études de couleurs ont été réalisées pour préserver ce bâtiment, l'embellir tout en le respectant.

Cet article est l'occasion de mettre en lumière la rigueur et la qualité du travail fourni par les artisans intervenus sur ce projet. Saint Germier a encore de belles années devant elle... ●



Les chantiers voirie de fin 2023 et courant 2024

Les travaux planifiés sur le programme allant de septembre 2023 à juin 2024 concernent :

► L'entrée du hameau de Labat depuis le château jusqu'au virage au dessus

Cette zone en forte pente gèle souvent l'hiver. De plus les pentes n'étant pas conformes souvent l'eau coule et stagne sur la route ce qui la rend parfois dangereuse par temps froid.

► Le parking de Labat

Il sera aménagé après questionnement auprès de la population. Ce sont à minima 7 places de parking qui seront créées tout en permettant un aménagement conséquent des espaces consacrés à la boîte aux lettres de la Poste et surtout aux containers individuels. Un mur en pierre sera érigé en fin de parking ou sera intégré l'ancienne fontaine

► La rue du bicentenaire

Toute la zone est maintenant construite. Les eaux pluviales nécessitent d'être correctement traitées car elles stagnent en permanence. Un puit sec sera donc créé au fond de cette rue et les portions de routes endommagées seront traitées.

► Le chemin du roc des Carol

Ce chemin qui existe depuis toujours sur la commune n'a jamais été aménagé correctement. Il ne permet d'ac-

céder qu'à une seule maison et ses habitants en subissent depuis toujours la qualité déplorable. Il sera traité en enrobé ce qui permettra de le garder dans un excellent état pendant de longues années.

► Plusieurs chemins d'habitations

Sur la commune quelques chemins qui donnent accès à des habitations n'ont jamais été traité correctement. Pour la plupart il s'agit de chemins privés mais il y a également quelques chemins communaux qui seront traités les uns après les autres au fur et à mesure que nos budgets le permettront.

Concernant les chemins privés, pour certains il est envisagé de les basculer en chemins communaux (comme le chemin après la charmille en allant sur Mercus) puis de les entretenir. Ces récupérations se feront au cas par cas et les travaux seront planifiés.



La rue du bicentenaire



Des travaux d'aménagement d'envergure **au cimetière**

M. le Maire et son conseil Municipal ont décidé d'effectuer des travaux en remplacement des gravillons des allées car l'entretien du cimetière devenait très fastidieux et coûteux à la commune depuis l'interdiction d'utiliser des désherbants.

► **Les cyprès ont été coupés du fait de leur mauvais état.** De plus les racines déformaient le sol et endommageaient les concessions avoisinantes. Les morceaux de troncs ont été conservés et sculptés à des fins d'embellissement.

► **La pose d'un goudron sur les allées de circulation** a été effectuée. Sur les allées principales, un gazon a été planté, ainsi qu'**une bordure de cailloux blanc dans les allées intérieures** trop étroites pour recevoir du gazon. **Les inters-tombes ont été cimentées pour faciliter l'entretien.** Devant deux caveaux avec des accès particuliers, des cailloux blancs ont été mis en place pour permettre l'ouverture sans avoir à arracher du gazon.

Les actions entreprises visaient non seulement à embellir notre cimetière, à faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et à faciliter l'entretien.

Il nous restera des contre-allées plus étroites et moins accessibles à traiter ainsi que le monument en hommage aux civils et soldats d'Algérie et d'Outre-mer à rafraîchir et embellir également.

Nous remercions les employés communaux, ENSALES funéraires, l'entreprise RESCANIERES, Alex Espace vert et le sculpteur Nicolas DORANGE pour leur efficacité et leur professionnalisme.

► Par respect pour le travail effectué, **la municipalité demande à ce que pots et jardinières ne soient plus posés sur le gazon.** Une tolérance sera appliquée pour la période de la Toussaint ou en cas d'inhumation récente. ●

⚠ Entretien des tombes, soyez vigilants ! **"La tombe est considérée comme une propriété privée "**

Petit rappel à la loi : L'entretien des tombes incombe au concessionnaire, c'est-à-dire à la famille qui a acheté la concession. *"Les travaux d'entretien des tombes ne sont pas des travaux publics, même si celles-ci sont situées sur le domaine public".*

Ainsi, sauf cas d'abandon, la restauration et l'entretien général des concessions sont à la charge des concessionnaires qui doivent les maintenir en bon état de propreté, de conservation et de solidité. Tout lieu de sépulture au sein d'un cimetière se traduit par un contrat administratif entre la commune et le concessionnaire. *« A travers ce contrat, la tombe est ainsi considérée comme une propriété privée. Outre la preuve de respect que représente cette démarche, ce nettoyage de tombe évite de porter atteinte à la sécurité d'autrui et contribue à la décence du cimetière".*

Les concessionnaires doivent donc régulièrement faire le point sur l'état du monument funéraire, de l'emplacement (tonte et nettoyage des herbes). A défaut et après constat officiel de l'abandon le risque est que la concession soit récupérée. La commune prend en charge l'entretien des espaces verts publics et non privés.



L'espace cinéraire aménagé

L'espace cinéraire était doté de dix cavurnes. En réponse à la demande croissante, la commune a procédé à la réalisation de dix autres.

Ce sont les employés des services techniques - Claude, Abdel et Yanis - qui ont accompli ces travaux. Merci à eux. ●

Chantier d'entretien de la fibre à Antras, Enrouan et à la gare

En fin d'année dernière, le Conseil départemental de l'Ariège a conduit d'impressionnantes opérations d'élégage et d'entretien des végétations aux abords des routes départementales de la commune - et surtout en proximité des lignes de la fibre optique.

Ce chantier a pour but de pérenniser le réseau déployé par le département ces dernières années, en assurant le nettoyage des passages aériens. Un élégage régulier permettrait ainsi de réduire de 50% les accidents sur le réseau. Mieux vaut donc prévenir, que guérir ! ●

Remplacement de la conduite d'eau potable à Labat

Sur les travaux de voirie 2024 sont intégrés la réfection de l'entrée de Labat et la création d'un parking (*voir en page 14*).

La canalisation d'eau potable qui alimente les premières maisons à l'entrée de Labat passe sur un terrain privé, très pentu, et donc difficile d'accès. Etant donné que nous allons refaire la route, le SMDEA a décidé de profiter de ce chantier pour remplacer cette conduite et la passer sur un lieu communal afin de simplifier les interventions qui pourraient être nécessaires dans le futur. ●

Étape d'entretien pour le pont de l'agneau

Le pont de l'agneau est situé au niveau du Martinet sur la route qui dessert Labat. Un audit avait été réalisé, révélant quelques défauts d'étanchéité mais néanmoins une bonne qualité de la structure dans son ensemble. Afin de maintenir ce pont en état, point de passage crucial pour l'accès à Labat et Laures, un chantier d'entretien a vu le jour en fin d'année. Les structures ont été nettoyées, l'étanchéité du tablier et des trottoirs a été reprise à neuf. Dans le même temps les trottoirs ont été légèrement élargis et les rampes ont été changées.

En fin de chantier une vérification sera réalisée par un organisme agréé pour s'assurer de la bonne réalisation des travaux mais également pour définir si des travaux complémentaires seront nécessaires à terme. ●

À la rencontre... Des résidents du 27-29 rue centrale

Dès les travaux finis, à l'été 2023, les résidentes des nouveaux logements de la rue centrale - ainsi que la commerçante - ont pris leurs marques à leur nouvelle adresse. Nous sommes allés recueillir leurs impressions.



► Maité et Fatima, toutes deux locataires des nouveaux logements de la rue centrale, se sont prêtées au jeu de l'interview avec gentillesse et amabilité pour partager leur ressenti.

Depuis combien de temps habitez-vous à Saint-Paul-de-Jarrat ?

Maité : « Je suis arrivée dans le village il y a environ 40 ans avec mon mari (dans les années 80), mais avant de me marier j'y ai également vécu toute mon enfance avec mes parents. »

Fatima : « Lorsque j'étais enfant, j'ai fait ma scolarité, ma communion ainsi que mon mariage à St Paul de Jarrat. Une fois mariée, j'ai quitté le village pour y revenir seule le 1er Octobre 2023. »

Quelles sont les circonstances de votre venue dans cet appartement ?

Maité : « Après la perte de mon mari, la maison dans laquelle j'habitais était devenue trop grande et difficile à entretenir. Par la suite, j'ai appris par Monsieur TARTIE la construction de nouveaux logements pour lesquels je me suis rapidement positionnée. Un avis positif a été émis rapidement de la part de la mairie. »

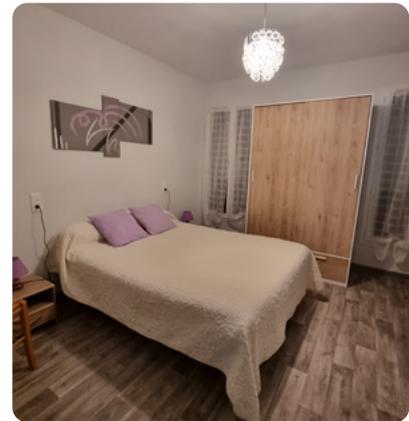
Fatima : « En me promenant dans le village, j'ai vu les bâtiments en construction, par la suite je suis allée à la rencontre de Michel TARTIE. J'ai amené à la mai-

rie tous les documents nécessaires pour monter le dossier. Et quelques mois plus tard, la réponse de la mairie a été positive. »

Comment vous sentez-vous dans votre nouveau logement ?

Maité : « Je ne peux que m'y sentir bien ! Le voisinage est très sympathique, l'ambiance entre nous est agréable et l'appartement est très lumineux. Il n'y a pas de point négatif même en ayant le passage des véhicules dans la rue ; L'appartement étant bien isolé, je ne les entends pas. »

Fatima : « Le départ pour moi a été difficile car j'ai été dans la même maison pendant 22 ans et tout l'entourage qui va avec (voisinage, amis, habitudes...), mais je suis heureuse de revenir dans le village de mon enfance. Pour le moment je ne côtoie pas beaucoup les voisins, mais j'espère que lorsque les beaux jours reviendront, je les croiserai davantage. La seule chose qui me manque, c'est l'ensoleillement, ce qui n'empêche pas l'appartement d'être très lumineux. » ●



► SALON DE COIFFURE IZA COIFF

À la rencontre d'Isabelle Bru, coiffeuse/autoentrepreneur depuis 13 ans. Depuis quelques mois, elle pratique la socio-coiffure* car pour elle le bien être de sa clientèle est primordial.

Depuis combien de temps es-tu installée à Saint-Paul de Jarrat ? Et pourquoi avoir choisi ce village pour pratiquer ton métier ?

« Je suis arrivée à Saint-Paul de Jarrat il y a 6 ans car je cherchais un salon de coiffure qui pratiquait également les services à domicile. Je suis allée à la rencontre de Madame HILPERT qui tenait, à ce moment-là, le salon de coiffure du village. Regrettablement, elle ne pratiquait pas de domicile et moi je souhaitais garder cette relation avec ma clientèle à l'extérieur du salon. Elle a quand même bien voulu garder mon CV. Malheureusement, quelque temps plus tard, la propriétaire du salon est décédée et j'ai repris celui-ci, en gardant des heures d'ouverture sur place et en maintenant mes déplacements aux domiciles de mes clients fidèles. »

Comment te sens-tu dans ton salon depuis que tu y as aménagé ?

« Je m'y sens beaucoup mieux car j'ai pu faire la décoration à mon goût et en pratiquant la socio-coiffure, il me semblait important de pouvoir adapter l'aménagement de mon salon en fonction de ma clientèle, car pour moi

le bien être de mes clients passe avant tout le reste. »

3) Quels sont pour toi les points positifs ou négatifs depuis que tu as ouvert ?

« Les points positifs sont les deux places réservées à ma clientèle derrière le salon, la luminosité. Le fait que tout soit aux normes Personne à Mobilité Réduite et tout est spacieux. Je m'y sens à l'aise. Depuis que je suis dans ce nouveau local ma clientèle a augmenté et les passages sont de plus en plus nombreux.

En revanche, je ne vois aucun point négatif ! Au contraire, le fait d'avoir aménagé ici ne m'apporte que du plus. »

* *Socio coiffure/socio coiffeuse : C'est un(e) coiffeur(euse) qui exerce sa fonction en milieu médico-social afin de s'adapter et de répondre au besoin spécifique de personne fragilisée (dû à une maladie, un handicap...) en apportant une aide adaptée et une technique compétente et respectueuse des règles de déontologie. Cette pratique participe à la valorisation de l'estime de soi afin de favoriser la réparation identitaire.*

Des classes et des projets !

Petit tour d'horizon des nombreux projets portés par les institutrices et les élèves de l'école Adèle Michelet. ►



Les CE et CM à la découverte **des différents moyens de transport !**

Afin de vivre par nous même les transports à l'époque contemporaine, les deux classes de CE1-CE2 de Anne Lefebvre Collet et de CE2-CM1 de Chantal Fabre, avec des parents accompagnateurs, ont été jusqu'à Toulouse le vendredi 9 juin 2023.

A la gare de Foix, nous avons pris le train jusqu'à Toulouse : les élèves ont beaucoup apprécié ce moyen de transport.

Arrivés à Toulouse, nous avons pris le métro puis le téléphérique urbain qui nous a donné une vue incroyable sur la ville et nous a permis de surplomber la colline de Pech David et la Garonne.

Après un pique-nique au Grand Rond, nous sommes partis découvrir le centre historique de Toulouse, à pied, ce qui est la façon de se déplacer la plus ancienne ! Nous avons été enchantés de cette journée ! ●



Commémoration **11 novembre, les élèves au rendez-vous**

Lors de la commémoration le 11 novembre pour les anciens combattants, les enfants de l'école de Saint Paul de Jarrat sont venus chanter la Marseillaise et ont déposé une gerbe de fleurs, accompagnés de Mme Bon, enseignante de la classe CM1-CM2. Deux élèves de cette classe ont lu pour l'occasion le message de l'Union Française des Anciens Combattants. ●





Les CP "bûchent" le projet d'arbore la commune...

La Classe de CP a 2 enseignantes. Avec Marguerite PELLET ils s'associent au projet de plantation de végétaux sur la commune.

Ci-dessous, à travers l'intervention de Laure CHEVILLARD chargée de mission paysages au PNR des Pyrénées Ariégeoises, ils découvrent la vie des arbres.

Ils passeront ensuite aux travaux pratiques en se rendant sur le site de plantation pour observer le sol et le sous-sol et participer à la plantation.

Ils vont aussi choisir en collaboration avec les maternelles, l'arbre qu'ils planteront dans l'école.

Dans les années à venir, ils pourront surveiller la croissance des arbres et la comparer à la leur ! ●



...Et partagent des ateliers lecture avec les parents d'élèves !



Avec Hélène GENIEZ, ce sont des ateliers lectures pour les CP ! Les parents sont venus préparer Noël avec les enfants en leur racontant des histoires. ●



Première pour le Grand conseil

Au mois de novembre, le premier Grand Conseil a eu lieu à l'école de Saint-Paul de Jarrat. Deux élèves de chaque classe se sont réunis dans la salle de réunion pour exposer leurs soucis et leurs propositions aux deux directrices.

Cette instance a pour but de permettre aux enfants d'investir leur école. Par exemple, un banc de l'amitié veut être mis en place par les enfants.

Le principe est simple : si un enfant se retrouve seul à la récréation, il peut aller sur ce banc pour que tout le monde puisse le/la voir et trouver ainsi un pair avec qui jouer. ●

#BienGrandirEnsemble

Trombinoscope : l'équipe pédagogique de l'école

Du côté des départs :

La rentrée 2023 s'est faite sans Chantal FABRE, enseignante depuis de nombreuses années à Saint-Paul, elle a fait valoir son droit à la retraite bien décidée à prendre le temps de se reposer. Nul doute au regard de ses passions qu'elle ne restera pas longtemps sans activité. Bon repos mérité et belles nouvelles pages à écrire !

Angélique GRACIEN poursuit de son côté ses aventures d'enseignante et de directrice dans une école de Foix. Nous la remercions pour ces années de collaboration avec la municipalité et lui souhaitons de belles rencontres.

Du côté des arrivées :

L'école a accueilli pour cette rentrée 2023 - 2024 de nouvelles personnes : Julien (complément en classe de maternelle), Amélie (enseignante des CE2 - CM1) qui assurait déjà un complément dans l'école l'année dernière et Hélène qui assure la classe des CP et la Direction. Bienvenue à tous ! ●



Merci à Hélène DAGUES, photographe du village qui a immortalisé toute l'équipe pédagogique de l'école de cette rentrée 2023 : les Accompagnantes d'Élèves en Situation de Handicap, les animateurs et animatrices, les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles et les enseignants et enseignantes (Professeurs des Ecoles).

Soirée conviviale avec les parents

Les élémentaires avaient préparé des défis pour les parents (chifoumi, je te tiens tu me tiens...) et les maternelles ont invité leurs parents à jouer à des jeux de société (dont certains ont été fabriqués à l'ALAE). ●



Retour en images sur le Noël à l'école !



Une distribution de livre remarquée à l'école cette année !

Grâce à l'initiative fort sympathique de notre employé des services techniques, Abdel DOUMI (assisté par Yanis SEGUOLA son collègue), les enfants de l'école ont passé un excellent moment.

En effet, le Père Noël - pour les plus jeunes - et le Maire et ses adjoints pour les plus grands étaient accompagnés par deux mascottes : un écureuil et un ourson facétieux. Dans la salle d'évolution de l'école, décorée pour l'occasion (Merci les metteurs et metteuses en scène !), ils ont mis l'ambiance en musique. Les visages des enfants ne mentent pas : ils ont passé un super moment.

Merci le Père Noël et les mascottes ! ●



Le point d'étape du mandat, bilan et perspectives

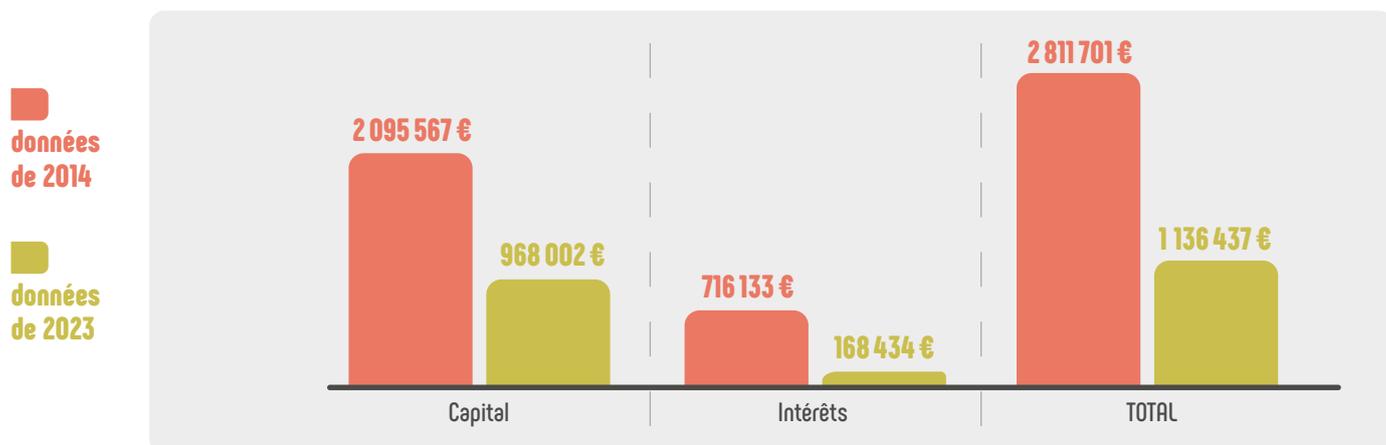
L'équipe municipale a proposé, pour le mandat 2020-2026, un projet construit autour de **8 axes principaux** : les finances, l'économie locale, la solidarité des jeunes aux aînés, les infrastructures, la vie associative et culturelle, l'environnement, la voirie et la communication. Tour d'horizon des réalisations de la première partie de ce mandat. ►



PROJET COMMUNAL - FINANCES

Poursuivre une gestion responsable en équilibre entre services à la population, qualité de vie et maîtrise des dépenses.

● Baisser le coût du remboursement annuel de la dette



● Favoriser les investissements qui génèrent des recettes ou des économies

- Passage à l'éclairage LED : ✓ économies
- Construction de 6 logements + 1 local commerce : 🔄 recettes
- Lotissement de Ventrille : 🔄 recettes

La "dette active"

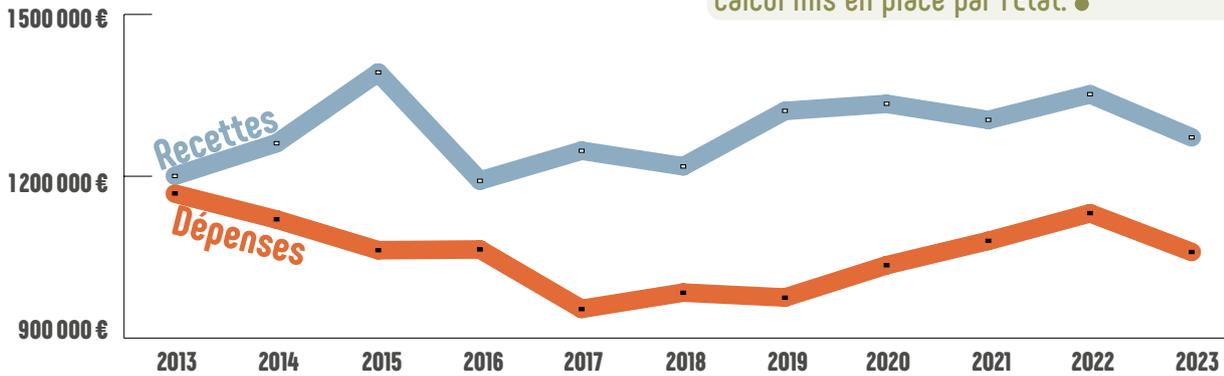
2024 > 2064

(qui génère des recettes : loyers...)



● **Maintenir** une gestion équilibrée

- Continuer la **recherche offensive de subventions** pour financer les projets et opérations sur la commune
- Éviter le recours ou **limiter au maximum la hausse des impôts**

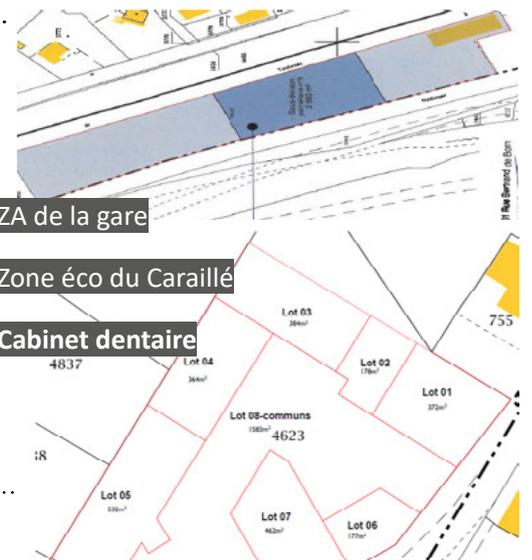


PROJET COMMUNAL - ÉCONOMIE LOCALE

Développer l'attractivité de la commune pour de nouvelles activités économiques.

● Être facilitateur de projets

- 16 installations possibles sur les nouvelles zones
- 10 en cours dont 8 permis de construire validés



PROJET COMMUNAL - DES JEUNES AUX AÎNÉS

Des perspectives pour tous et chacun.



● **Garantir et améliorer** les conditions d'accueil et d'apprentissage à l'école

- Mise en place d'un **rythme scolaire optimal**
- Toutes les classes sont informatisées
- Cour de récréation agrandie

● **Un lien** pour les jeunes

- Maintien de l'antenne PAAJIP à Saint-Paul de Jarrat
- Proposer des emplois saisonniers réguliers



● Dynamiser la commune avec une politique de logement locatif attractive pour les familles

- Création de 6 logements (rue centrale)
- Lotissement mixte de Ventrille + acquisition des terrains Miquel
- Lotissement des Jardins 2

● Développer une offre d'habitat avec du logement locatif qui répond aux besoins et préoccupations des aînés

- Lotissement mixte de Ventrille + acquisition des terrains Miquel (voir en page 12)



PROJET COMMUNAL - INFRASTRUCTURES

Maintenir et promouvoir l'attractivité des équipements de la commune.

● Permettre la réalisation de manifestations et garantir une bonne qualité de services aux administrés

- Valorisation du centre ancien : aménagements et rénovations de la place Elie Bigeyre à l'église
- Rénovation du patrimoine : église
- Modernisation de la voirie : rénovation de la Charmille au Caraillé, Langlade, Les Fourches, Antras, Labat, Ventrille...



PROJET COMMUNAL - VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Accueillir, valoriser et accompagner les animations et manifestations culturelles et sportives.

● Soutenir les associations

- Financièrement : maintien des subventions
- Matériel : accompagnement des manifestations par les services municipaux
- Et avec un élu référent au sein du Conseil municipal

Et saluons les belles réalisations de ces dernières années, dont : le redémarrage du trail, le marché de Noël, le vide-grenier, l'atelier nutri active Gym douce, etc.



PROJET COMMUNAL - ENVIRONNEMENT

Préserver le cadre de vie et contribuer à la démarche territoire à énergie positive.

● Zéro phyto

Repenser l'entretien global et notamment avec la rénovation du cimetière

● Éclairage public

- Passage progressif aux LED avec 3 tranches réalisées
- Maintien de l'éclairage la nuit, à faible intensité

● Éclairage des bâtiments publics

Passage aux LED progressif (fin en 2024)

● Toit photovoltaïque de la Halle

1^{ère} installation en service pour Ecla ENR

● Désimperméabilisation de 2 600 m²

● Création de sols drainants

Voirie et trottoirs du futur lotissement mixte à Ventrille





PROJET COMMUNAL - VOIRIE

Favoriser l'attractivité de la ville et les mobilités via l'homogénéité de la voirie.

● **Maintien des programmes d'entretien**

Curage des fossés, rebouchages à l'enrobé... Assurer les mobilités à tous les saint-paulois.

● **Amélioration de l'évacuation des eaux pluviales**

Travaux sur les chemins menés avec l'Agglomération

● **Réfection des voiries**

Une enveloppe de 70 000 € par an, maintenue grâce aux fonds de concours de l'agglomération Foix-Vairilhes.

● **Des projets menés ou planifiés non prévus**

- Réfection de la piste de Rouy et de l'Ayroule
- Enrochements chemin de la croix
- Abri-bus vers Tarascon-sur-Ariège
- Point pour retournement camion poubelle rue du moulin
- Puit sec l'albarède - Puit sec Ventrille - Pluvial Antras
- Route Pôle médical
- Parking à côté du Pôle médical
- Aménagement et embellissement du cimetière



1^{re} PHASE

| | | |
|------------------------------------|---|---|
| Caméras | ✓ | |
| Tuilerie trottoirs | ✓ | |
| Prat Grand trottoirs | ✓ | |
| Voie latérale protection camions | ✓ | |
| Conformité PMR école | ✓ | |
| Conformité PMR La Poste | ✓ | |
| Passerelle école | | ✓ |
| Démolition chaussée Scios | | ✓ |
| Ventrille trottoirs | | ✓ |
| Pistes montagne | | ✓ |
| Agrandissement ALAE | | ✓ |
| Agrandissement cour de récréation | | ✓ |
| Chauffage complexe sportif | | ✓ |
| La Charmille - Le Carailé | | ✓ |
| Voirie haut Antras | | ✓ |
| Voirie Laures | | ✓ |
| Mairie (long du canal) | | ✓ |
| Conformité PMR Complexe sportif | |  |
| Lotissement sénior | | |
| Parking rue centrale | | |
| Ancienne boulangerie Saurat | | |
| Réparation enrochement Scios | | ✓ |
| Voirie Les fourches | | |
| Mairie rue de plas | | |
| Voirie lot sicre trottoirs | | |
| Voirie lot Carailé trottoirs | | |
| Voirie entrée Labat | | |
| Église extérieur | | |
| Voirie trottoirs Ventrille bas | | |
| Voirie rue bicentenaire + puit sec | | |
| Voirie parking Antras | | |
| Église intérieur | | |
| Voiriez trottoirs Ventrille haut | | |
| Voirie Parking Labat | | |
| Éclairage LED | | |
| Décorations de Noël | | |

2^e PHASE

3^e PHASE

Taux de réalisation 2020-2023

Sur les 36 actions planifiées
par les élus en début de
mandat :

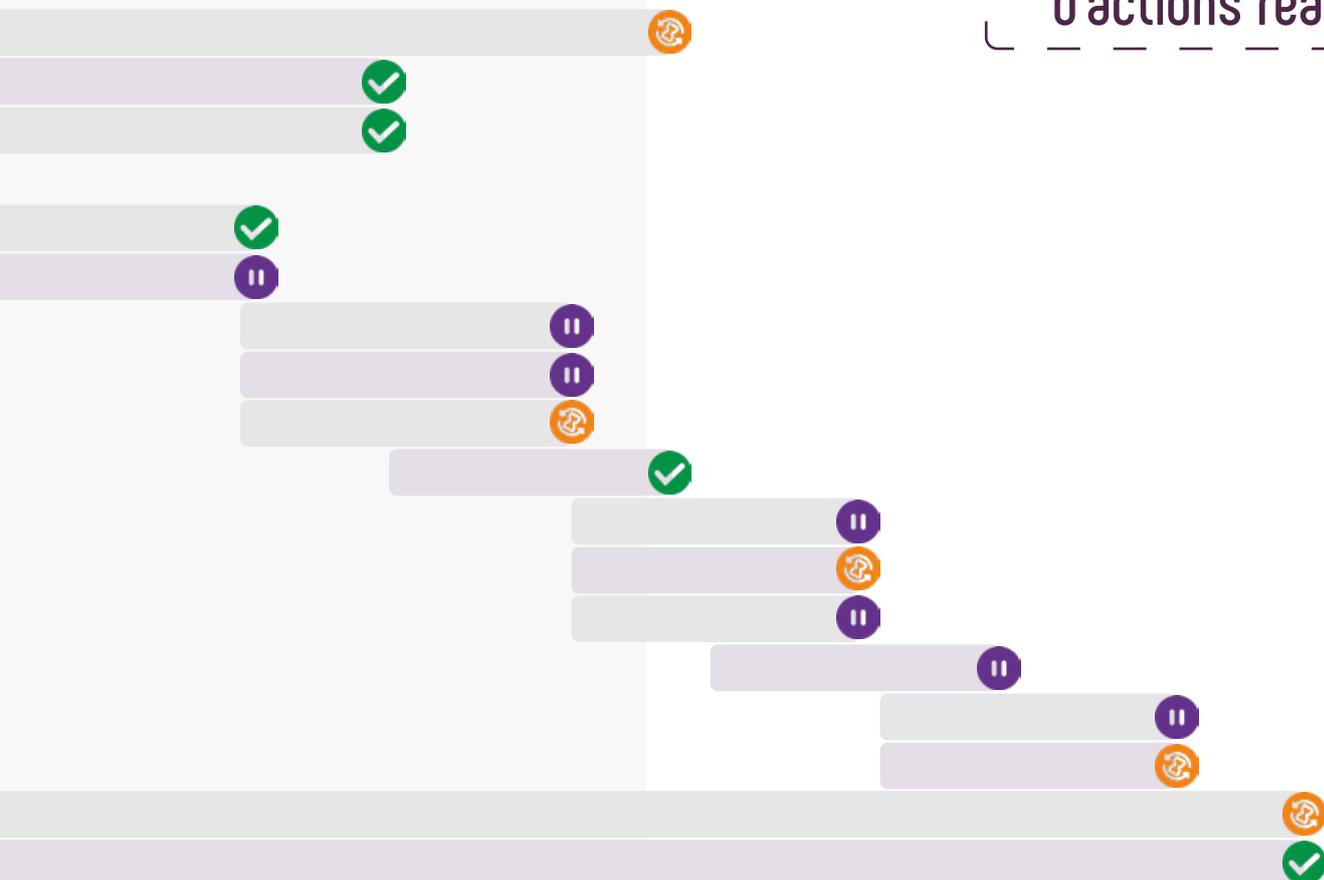
✓ 23 ont été achevées,

🔄 5 actions sont en cours,

✍️ 1 action a été modifiée,

⏸️ 7 actions restent à faire.

78%
d'actions réalisées





LES ÉCHOS DES ASSOS



Indispensables au dynamisme de la commune et ce qu'elles soient à vocation culturelle, ludique, sportive ou sociale, les associations sont un lieu de rencontres, de partage et d'épanouissement où se tissent des liens particuliers et où se consolide le lien social. La municipalité est attachée à la réussite de la vie associative dans la commune et, au-delà des subventions qu'elle leur alloue, elle veille à mettre à leur disposition des salles et du matériel qu'elle entretient par ailleurs tout au long de l'année.

Enfin, si vous souhaitez de plus amples informations sur les associations de la commune, n'hésitez pas à contacter leurs présidents ou la Mairie. ●

FESTIVITÉS

La fête est plus belle avec **le comité des fêtes de Saint-Paul !**



Le bilan de 2023...

Pour l'année 2023, nous avons reconduit notre belle fête du village qui s'est déroulée du vendredi 26 au lundi 29 Mai.

Le vendredi soir, pour «*démarrer les hostilités*» avait lieu le traditionnel repas d'ouverture qui a affiché complet sous la halle du village.

Le repas était organisé ainsi que le service par les différents membres du comité accompagnés du traiteur *Le Mijoteur*.

La suite de la soirée a été animée par l'orchestre Epsilon.

Le samedi soir la disco mobile MACHPROD était de la partie.

Pour le dimanche, nous avons pu voir le déroulé habituel de la journée avec l'Orchestre Jean Ribul ainsi que les Flamencouz pour l'animation des tapas.

Bien sûr les manèges étaient présents pour le plus grand plaisir des enfants.

...Et pour 2024

Pour l'année 2024, la fête locale aura lieu du 17 au 20 mai.



Le vendredi soir, un repas organisé par le comité des fêtes (sur réservation) accompagné par l'orchestre COLUMBIA, le samedi soir la disco mobile Podium Dream's animera la soirée.

Le dimanche midi l'habituel vin d'honneur offert par le comité aura lieu à la salle des fêtes, on se retrouve le soir pour une soirée tapas accom-

pagné d'un groupe et également de l'orchestre JEAN RIBUL.

De plus, nous travaillons sur d'autres événements (plus d'informations à venir).

Nous tenons à remercier tous les membres investis pour l'association, la municipalité et les différents sponsors.

Vous pouvez retrouver les photos et les événements du Comité des fêtes sur la page facebook du comité : facebook.com/comitedesfetessaintpauldejarrat ●

LOISIRS

L'association familiale :

loisirs créatifs et solidarité !

L'association a repris ses activités les lundis et vendredis après-midi de 14h00 à 17h30 dans les locaux de la mairie au 1^{er} étage.



Les ateliers

L'association familiale propose des ateliers créatifs divers :

- Atelier 3D, peinture sur soie , arts créatifs, tricot, cartonnage,
- Atelier Mosaïque : activité maintenue,
- Arts créatifs : peinture sur pots de fleurs.

Le marché de Noël, rendez-vous solidaire

Les 2 et 3 décembre, nous avons organisé un marché de Noël à la salle des fêtes au cours duquel notre association a tenu un stand comprenant vente d'oreillettes, crêpes et pains d'épices au profit du Téléthon, et un grand stand sur lequel nous vendions nos propres œuvres (mosaïques, peintures sur pots, tableaux 3D et décorations de Noël) parmi 25 exposants et avec une restauration sur place assurée par Jean Christophe Perron traiteur. La buvette a été tenue par Loïc Marcaillou et son équipe représentant l'association «Bike Park StPaulois», nous les remercions vivement pour leur implication et leur amabilité.

Cette année nous avons eu la participation bénévole de la chorale «les pastous» pour la journée du samedi, merci à eux.

Ce marché a connu un très grand succès auprès de la population saint-pauloise.

Nos projets pour 2024

Pour 2024, nous comptons poursuivre les ateliers ponctuels sur des activités diverses définies selon les opportunités et organiser dans notre région un voyage culturel.

La population Saint Pauloise est cordialement invitée à venir découvrir notre travail pour le plaisir des yeux et peut-être l'envie de se joindre à nous et de participer à nos travaux, n'hésitez pas ! Bienvenue aux nouvelles et nouveaux adhérents qui trouveront dans ces activités une dans laquelle ils se reconnaîtront ; il y a sûrement dans la commune des artistes aux talents cachés n'hésitez pas à venir nous les dévoiler et faites vous connaître ! ●

La Présidente, Marie Paule Marcaillou



ARTS MARTIAUX

Tous sur le tatami avec l'école de judo et taïso

L'Ecole de judo de Saint-Paul de Jarrat a repris les cours en septembre avec une dizaine de licenciés.

Les cours sont donnés par Philippe Bernard, toujours présent, et se déroulent tous les mardis de 18h00 à 19h30 : les baby-judo s'arrêtent à 18h45, les plus grands restent sur le tatami jusqu'à 19h30. Pour les ados et les adultes, les cours de judo et taïso se déroulent tous les mercredis de 20h00 à 21h30.

Rendez-vous au dojo de Saint-Paul, pour une ambiance conviviale et familiale, avec les petits goûters avant chaque période de vacances, et les cadeaux pour nos judokas ! ●



En savoir +

Philippe Bernard : 06 88 61 89 21
www.spdj.clubeo.com

MULTI-ACTIVITÉS Le Club Leo Lagrange :

un club pour tous !

Tous les ans, pendant les vacances de février, le club organise pour les jeunes de 7 à 16 ans, **un stage de ski alpin, tous niveaux du débutant au perfectionnement**, avec aussi la découverte et la pratique du snowboard.

Tous les lundis et mercredis en début de soirée, **des cours de gym tonic** sont proposés aux ados et adultes par Pierrette.

Vous pouvez **pratiquer le tennis**, en utilisation autonome et en binôme.

Un atelier de musculation et de remise en forme, est ouvert trois fois par semaine, avec un responsable pour cette discipline.

Les seniors du village peuvent suivre **le programme nutri'activ**, avec **deux séances de gym adaptée**, le mardi et le jeudi de 17h30 à 18h30, participer aux **ateliers de nutrition au cours de l'année**.

Le lundi et le jeudi ils peuvent se retrouver pour partager un moment convivial, **autour des jeux de société, jeux de cartes, ou échanges et discussions**.

De **la marche adaptée**, ou de **la marche plus soutenue**, ainsi que du cinéma, sont des activités qui sont aussi proposées aux seniors.

L'activité mono cycle est proposée aux jeunes et les adultes qui peuvent apprendre et pratiquer les différentes possibilités de ce sport, avec un spécialiste de la discipline.

Cet été le club a mis en place un bar associatif éphémère, en proposant des spectacles de qualité pour tous.

Tous les mercredis, en fin d'après midi, le club propose **un atelier espagnol**, avec Emilio.



leo lagrange
FEDERATION

En savoir +

Plus d'infos :
06 33 09 39 07 et
leolagrangesaintpaul@wanadoo.fr

L'atelier informatique ouvre ses portes tous les vendredis après midi, pour apprendre ou maîtriser cette discipline.

Dans toutes nos actions, nous déclinons toutes les valeurs de l'Education Populaire, et à travers nos diversités dans nos actions, nous essayons de construire et de faire partager de bons moments conviviaux.

Une place est aussi réservée à tous ceux qui voudraient proposer un projet, ou participer activement dans la vie associative. ●



ARTS MARTIAUX

Sambo, un art martial complet pour tous

Depuis de nombreuses années maintenant, le dojo de Saint Paul de Jarrat accueille les lundis et vendredis soir le Sambo Club Combat. Mais qu'est-ce que le Sambo.

Le sambo est un art martial Russe dont la signification est l'abréviation des mots SAMozachitaBezOrougia qui se traduit par : « autodéfense sans arme ».

Art martial créé dans les années 1930, le Sambo mélange principalement le Judo, la Boxe et la lutte.

Il existe deux formes principales : le Sambo sportif, mélangeant la lutte et le judo, et le Sambo combat auquel on ajoute les percussions pieds et poings.

Il existe encore une troisième forme, le Sambo self défense qui mélange de nombreuses techniques

Aujourd'hui supplanté par le MMA, le Sambo n'en demeure pas moins intéressant pour toute personne souhaitant pratiquer un art martial complet.

En effet, outre toutes les techniques de percussion, l'éventail des technique est très large (près de 5 000) divisées entre 3 catégories :

- Les projections avec pour objectif d'amener l'adversaire au sol
- Les clefs sur les articulations afin de soumettre l'adversaire

- Les immobilisations.

Véritable école du respect et de l'esprit combatif, les arts martiaux sont divers et nombreux. Ce qui permet au Sambo de se distinguer, c'est l'aspect complet de sa pratique.

Pour les personnes recherchant la confiance en soit, une amélioration des conditions physiques et une maîtrise des différentes techniques de combat aussi bien debout que au sol, le Sambo répond à l'ensemble de ces demandes.

Venez nous rejoindre !

Au sein du Sambo Club Combat, le plaisir de pratiquer du sport et la bonne humeur sont les priorités. Il est possible de s'entraîner pour la compétition, tout comme simplement pour passer de bons moments sans avoir de pression. A partir de 15 ans, c'est un sport que tout monde peut pratiquer.

Rejoignez-nous les Lundi de 20h à 21h30 et les Vendredi de 20h à 21h30 !

Pour plus d'informations contactez-nous via notre page facebook : **SAMBO CLUB Combat - St Paul de Jarrat-Ariege** ●

FOOTBALL **L'Entente Football** **SPAM** continue sa progression

Du côté de l'école de foot

Une nouvelle saison a débuté en septembre avec un grand chamboulement au niveau de l'école de football puisque chaque éducateur est passé au niveau au-dessus.

Stéphane, Sonia, Stéphanie, Guillaume ont quitté les U9 pour rejoindre Noel en U11 avec 25 enfants soit 2 équipes dans cette catégorie qui sont donc les aînés de notre Ecole de Football d'animation.

Boris, Yoan, Aurélie, Greg, Guillaume sont passés de U7 à U9 avec une bonne trentaine de joueurs qui foulent les terrains de 30m par 35m avec des déplacements de 4 équipes sur les différents plateaux du département.

Romain I., Nadège, Romain V., Florian et Kévin ont intégré le club pour accompagner la vingtaine de nouveaux joueurs U7 débutants, une interrogation en fin de saison dernière car tout l'effectif encadrant de l'an dernier est donc passé U9. Merci donc à eux et aussi à leurs enfants d'aimer le football pour avoir ces parents dans l'encadrement.

Merci à tous ces bénévoles qui font la réussite de notre école de football car sans parents et éducateurs, il ne peut y avoir de joueurs...

Une entente qui se renforce

L'E.F.SPAM peut aussi se féliciter d'accompagner le P.A.F. (Pyrénées Ariégeoises Football) sur les catégories garçons de U12 à U19 avec des entraînements des U15 les jeudis et U14 les vendredis à Mercus sur le Stade de Vigne Grande, alors que toutes les féminines (U10 à U18) sur le complexe François Sanchez



En savoir +

Calendriers, photos, vidéos et infos sur :
spam.footeo.com et lap-haf.footeo.com

les mercredis, vendredis et samedis.

Sur ce pôle féminin, l'arrivée de Foix dans le groupement liant déjà Luzenac, Tarascon et le SPAM fait que pour les 4 catégories de filles, nous avons réussi à proposer une équipe minimum en championnats interdistrict et régional. Merci à Pablo, Pascal, Frédéric, Fernando, Jean, Sébastien et le référent Christophe.

Et chez les séniors

Pour les séniors « bleu et jaune » qui jouent cette année en noir avec bandes bicolores, l'aventure continue 2 divisions plus hautes (D2 District) que lors de l'arrivée de Didier, Arnaud, Yoan... sous le coaching de Philippe qui voit également depuis l'an dernier dans son effectif des jeunes issus du PAF faire leur apprentissage sénior mélangés à des anciens toujours motivés. L'objectif est toujours de s'amuser, créer des liens et se maintenir dans cette division.

Félicitations également aux nouveaux heureux parents du club qui contribuent nous l'espérons, à l'avenir de notre école de foot.

Vous pourrez bien sûr suivre toutes les aventures des petits, moyens et grands sur les sites <http://spam.footeo.com> et <http://lap-haf.footeo.com> ●





SPORT

Mont Fourcat Trail : le challenge sport-nature

Avant de faire l'analyse de notre édition 2023, je voudrais remercier l'ensemble du bureau du Mont Fourcatrail, notre édition 2023 n'aurait pu avoir l'impact qu'elle a eu sans votre motivation, et bien sûr l'ensemble des bénévoles qui, sans leurs présences n'aurait donné à cette course pédestre l'impact qui est le sien aujourd'hui.

Retour sur l'édition 2023

Pour cette 1^{ère} édition, qui s'est déroulée le 10 Juin 2023, nous avons pu compter sur une météo en notre faveur. Nous avons proposé un parcours de 25 km ayant un dénivelé positif de 1650m avec un passage au sommet du Mont Fourcat, en partance de Saint Paul de Jarrat ainsi qu'un passage sur la commune de Mercus. Nous avons attiré 240 coureurs pour une première mais également la participation de plus de 80 bénévoles sur le parcours qui fût une grande réussite par les différents retours que nous avons pu avoir.

On lace les chaussures pour 2024 !

Nous devons déjà commencer à penser à 2024 et anticiper les choses. Nous devons être réactifs et montrer que nous existons.

C'est le retour du Trail des Fontaines, avec un parcours de 10km et un positif de 350m. Nous reconduisons le 25km, en espérant avoir un maximum de trailers qui répondront présents, ainsi que les différentes courses enfants qui se dérouleront avec un parcours sur le Bike Park.

Pour finir, nous travaillons encore sur l'organisation de ce week end qui se déroulera le 22 Juin 2024.



Pour plus d'informations suivez-nous sur nos réseaux sociaux, facebook et instagram : [MontFourcatTrail](#). ●

LOISIRS ACCA

Association Communale de Chasse Agréée

En cette saison 2023-2024, le nombre de membres de notre association est stable et compte une cinquantaine de personnes, dont la plupart sont du village ou des très proches environs.

Sur notre territoire, toute sorte de gibier est présent et les chasseurs tant de petits que de gros gibiers y trouvent leur compte.

Il est lâché 150 faisans en 5 fois et ce tous les ans.

Les chasseurs gèrent le prélèvement soit en exécutant un plan de chasse ou simplement en bonne intelligence, l'an passé, par exemple, sans aucune contrainte réglementaire, il a été décidé de ne pas chasser les perdreaux de montagne, en effet les compagnies étaient en diminution et les chasseurs concernés ont décidé de ne rien prélever.

Nous avons renouvelé l'entente conclue la saison dernière, avec nos voisins de Celles, pour la chasse aux grands gibiers.

Les consignes de sécurité sont rappelées avant chaque battue. L'affichage sur le panneau municipal est toujours en vigueur. Lors de chaque battue, une signalétique est mise en place sur les chemins d'accès et la courtoisie envers les autres usagers de la nature est de mise.

De plus nous avons organisé une soirée de formation obligatoire de sécurité qui s'est déroulée à la salle de Ventrille, aimablement mise à disposition par la municipalité et animée par un technicien de la fédération départementale des chasseurs, nous avons associé à cette soirée l'ACCA de Soula et c'est ainsi que nous nous sommes retrouvés à 60 pour cette formation riche d'enseignements.

Cette année également chaque chasseur doit créer son râtelier virtuel sur le Système d'information des armes (S.I.A), Patrick DESTREM, chasseur de l'ACCA c'est proposé pour aider les anciens peu formés à l'informatique, plusieurs d'entre eux ont profité de ses services.

Hors période de chasse, les chasseurs participent au maintien du nettoyage des chemins par des opérations de débroussaillage organisées, l'épareuse de la fédération de chasse de l'Ariège, vient également compléter ces travaux. L'ensemble de ces travaux permettent à tous de profiter du cadre somptueux que nous avons à notre portée. ●

Le Président, Jean-Marc Ensales

Et aussi...

Sous l'impulsion des saint-pauloises et saint-paulois, de nombreuses associations et les activités qui y sont liées voient le jour dans notre commune. Vous pouvez consulter la liste de ces dernières sur le site internet de la Mairie, rubrique "Associations".



Le carnet de Saint-Paul

NAISSANCES :

- ALZIEU Irène, Madeleine, Angèle Le 07 janvier 2023
- COURBET Eden, Léo Le 14 janvier 2023
- GONCALVES Tiago, Charles Le 17 janvier 2023
- BESEGHER Méryne, Meïlys, Nell Le 18 janvier 2023
- AUTHIE Andréa, Elisa Le 22 janvier 2023
- KLING PRADINES Nino, Itzel Le 07 avril 2023
- BABY Malo Le 17 mai 2023
- ORIOL Alice, Marie, Raphaëlle, Geneviève Le 16 juin 2023
- PIECHOCKI Albàn Le 17 juin 2023
- ENSALES Romane, Lise Le 19 juin 2023
- GEKIERE ANTOINE Ilyana Le 16 septembre 2023
- ASSIE Martin, Basile, Yves Le 09 novembre 2023
- NEGRET Jules, Gabin Le 04 décembre 2023

Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.

MARIAGES :

- VILELA DA SILVA Joël et MACHADO DE OLIVEIRA Carla Le 18 février 2023
- MASSAT Rémi et PAANEN Virginie Le 08 juillet 2023
- MARTINEZ Alexandre et JOURETZ Deborah Le 06 août 2023
- EXBRAVAT Rémi et HUBERT Eline Le 18 septembre 2023
- ROUSSET Emmanuel et JARDON Julie Le 28 octobre 2023

Tous nos vœux de bonheur vous accompagnent.

DÉCÈS :

- EXPOSITO veuve AZÉMA Marinette, Alice Le 20 janvier 2023
- CHARENTE Monique, Josiane Le 09 février 2023
- TORTECH épouse OLIVIER Marie-Line, Valérie Le 25 février 2023
- ROUX Yves Jacques Le 03 avril 2023
- GRAYSON John, Michael Le 16 avril 2023
- VERGÉ Anne, Marie Le 13 mai 2023
- TEBAR Henri Le 17 juin 2023
- VILELA DA SILVA Joel, Carlos Le 27 juin 2023
- FAURÉ Pierre, Laurent Le 29 juin 2023
- RIVIERE veuve QUÉRÉ Josette Le 15 juillet 2023
- PATRICE Jean-Paul Le 27 juillet 2023
- BOISSONNADE veuve RIGAL Madeleine, Emilie, Marcelle Le 30 juillet 2023
- CALVET veuve ESQUIROL Denise, Emilie Le 31 juillet 2023
- ALBOUY Jean Pierre Marie Bernard Le 23 août 2023
- ESTANOL Robert, André, Jean Le 08 septembre 2023
- FERNANDES DIAS Armando Le 05 octobre 2023
- CLERC veuve ANGLADE Marie Le 11 octobre 2023

Nous adressons aux familles attristées nos plus sincères condoléances.

Saint-Paul DE JARRAT

Bulletin d'informations municipales
n°30 - Mars 2024

Mairie de Saint-Paul de Jarrat
Rue Centrale, 09000 Saint-Paul de Jarrat
05 61 64 18 30
www.saintpauldejarrat.fr